

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Objet : Fixation de la participation financière des seniors à l'atelier Fuhsing dans le cadre de la semaine Bleue 2022**

Date de la convocation : 30.06.2022

Date d'affichage du compte-rendu succinct  
ou de notification :

**12 JUIL. 2022**

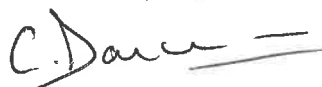
Date de réception en préfecture des Yvelines : **13 JUIL. 2022**

Nombre de membres	
En exercice	15
Présents	11
Représentés	3
Absents excusés	1
Votants	14

Certifié exécutoire,



La Présidente,



Caroline DOUCERAIN

L'an deux mille vingt-deux, le 5 juillet, à quatorze heures,

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale légalement convoqué, s'est réuni, en mairie, 2 Grande Rue, aux Loges-en-Josas, sous la présidence de Madame Caroline DOUCERAIN, Présidente.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

MMES Caroline DOUCERAIN - Maryvonne AFFAIROUX - Kahina ANDRADE - - Odile CONROY - Elsa DOUMENS - Nicole MARCHAIS - Claude MASSÉ - Sylvie PERRAUD - Arlette PEYTOUR - MM Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ - François DONCOEUR

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

MME Sarah ANDRÉ ayant donné pouvoir à MME Sylvie PERRAUD  
MME Sylvie GÉRARD ayant donné pouvoir à MME Arlette PEYTOUR  
M Jean-Luc ROCUET ayant donné pouvoir à MME Claude MASSÉ

**ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :**

MME Houria BENSEKHRIA

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

MME Arlette PEYTOUR

VU le Code de l'Action sociale et des familles ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le budget du Centre communal d'action sociale pour l'année 2022 ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, qui se déroulera du 3 au 9 octobre 2022, un atelier Fuhsing sera organisé à destination des seniors ;

CONSIDÉRANT que cette activité est trop onéreuse pour être supportée en totalité par le budget du CCAS de la commune ;

CONSIDÉRANT qu'il est important que cette activité soit proposée ;

**Après avoir entendu l'exposé de Madame Arlette PEYTOUR, Vice-présidente,**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,**

**DÉCIDE** de fixer la participation financière des seniors pour cette activité proposée dans le cadre de la Semaine Bleue 2022, comme suit :

- Atelier Fuhsing : 15 €

**PRÉCISE** que la participation financière sera réglée directement au CCAS par chèque à l'ordre du Régisseur des recettes du CCAS des Loges-en-Josas ;

**DIT** que les recettes seront imputées sur le budget de fonctionnement du CCAS à l'article 758 ;

**DIT** que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

SUFFRAGE EXPRIMÉ : 14  
MAJORITÉ REQUISE : 8  
POUR : 14  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.**



Les Loges-en-Josas, le 11 JUL. 2022

La Présidente,

Caroline DOUCERAIN

PREF 76  
13.07.22